

AVIS DE SOLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 12 /ASMI/MINCOMMERCE/DU 13 JUIN 2025

RELATIF A LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTES/BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES TOPOGRAPHIQUE ET GÉOTECHNIQUE DES SITES DES CENTRES D'EXCELLENCE DE TRAITEMENT POST-RECOLTE DU CACAO FIN D'OBALA (DEPARTEMENT DE LA LEKIE) ET DE SONG-MBENGUE (DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME)

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le cacao, tout comme le café, comptent depuis les indépendances parmi les principaux produits agricoles d'exportation du Cameroun. Il occupe une place prépondérante dans l'économie nationale en termes de recettes d'exportations non pétrolières, et constitue le principal poste de revenu pour les agriculteurs.

La culture du cacao joue un rôle capital dans l'économie sociale du pays. Son exploitation s'étend sur huit des dix régions du Cameroun (Adamaoua, Centre, Est, Littoral, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud- Ouest), dont les caractéristiques agroécologiques composent avec le sol et le climat pour offrir les conditions les plus favorables au monde pour la production des fèves d'exception, dont les caractéristiques, en termes de couleur rouge-brune, de forte teneur en beurre et de granulométrie, sont uniques et recherchées par les Maîtres Chocolatiers et Confiseurs de France.

C'est au regard de ce potentiel naturel de haute qualité, tant prisée sur les marchés de niche, que le Ministère du Commerce, garant de la commercialisation de cette spéculaton à l'international, a entrepris, après le Très Haut Accord du Chef de l'Etat, de mettre en œuvre tout un Programme spécial dédié à la construction des infrastructures servant aux opérations de traitement post-récolte du cacao du fin, avec pour objectif final de conquérir les marchés des cacaos de qualité supérieure pour une valorisation de l'origine Cameroun et de maintenir durablement le Cameroun dans l'Annexe C de l'ICCO, qui représente la liste très restreinte des pays producteurs exportant partiellement ou totalement le cacao fin dans le monde.

Aussi, sied-t-il de rappeler que cette notoriété internationale s'accompagne, à cet effet, d'un certain nombre d'exigences techniques à respecter, en termes de qualité des infrastructures aux plans de la production d'un cacao fin conforme aux exigences des Chocolatiers et de la construction des bâtiments conformément aux normes en vigueur en la matière.

Constitué, dans sa dimension infrastructurelle, des aires de fermentation, des aires de séchage, de magasin de stockage, de bureau, des vestiaires de change, d'un mirador, d'un forage et des blocs latrines à fosses ventilées, le Programme spécial sus-évoqué appelle, à cet effet, la réalisation des études architecturales, techniques, géotechniques nécessaires à la construction desdites infrastructures.

2- OBJET DE L'AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Cabinets d'Architectes ou Bureaux d'Etudes Techniques désireux de participer à la pré-qualification en vue de la constitution d'une liste restreinte devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la sélection des Cabinets d'Architectes ou Bureaux d'Etudes Techniques chargés des études topographique et géotechnique des sites des Centres d'Excellence de Traitement Post-Récolte du Cacao Fin d'Obala (Département de la Lékié) et Song-Mbengué (Département de la Sanaga-Maritime).

3- OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'objectif est de réaliser des études technique et géotechnique liées à la construction des infrastructures de traitement post-récolte du cacao fin (bureau, bloc de fermentation, magasin de stockage, maison de change, toilettes, forage et logement du personnel du Centre).

4- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Elle porte sur :

- a- **Etudes géotechnique et topographique**
 - de définir la nature des sols de fondation en liaison avec la géologie des sites identifiés ;
 - de choisir en fonction de la nature de l'ouvrage et des sites, le type de fondation le plus approprié ;
 - de déterminer les tassements des sols sous l'influence des charges à porter par les infrastructures projetées ;
 - **réaliser les essais in situ**, notamment :
 - le sondage au pénétromètre dynamique lourd. Ces essais permettront au cocontractant de mesurer la variation de la résistance à la rupture en pointe du sol (rpd) induite par la différence de compacité entre les couches de terrain traverses ;
 - le forage à la tanière manuelle: ces essais lui permettront de déterminer la nature des différentes couches du sol superficielles traversées;
 - le sondage pressiométrique: il consiste à mesurer in situ la déformation d'un sol ou d'une roche meuble sous l'effet de l'expansion d'une sonde cylindrique à membrane souple mise sous pression;
 - **à réaliser les essais de laboratoires**, en l'occurrence :
 - l'analyse granulométrique, qui a pour but de permettre au prestataire de déterminer les différentes classes granulaires contenues dans le sol ainsi que leurs proportions respectives;
 - les limites d'Altenberg. Elles ont pour but de permettre au prestataire de définir les limites entre les différents états d'humidité d'un sol ;
 - le cisaillement rectiligne du sol qui conduit à la détermination de la cohésion et de l'angle de frottement interne d'un sol lesquels sont nécessaires à l'évaluation entre autre de la capacité portante d'une fondation;
 - l'essai de compressibilité. Il permet au cocontractant de déterminer certaines caractéristiques du sol (indice de compression, indice de gonflement, pression de pré-consolidation) nécessaire à l'évaluation des tassements ;
 - la teneur en eau naturelle d'un sol est le rapport entre le poids d'eau contenu dans certain volume de sol et le poids des grains solides contenus dans le même volume;
 - l'essai Proctor permettra au prestataire de déterminer pour un compactage d'intensité donnée, la teneur en eau à laquelle doit être compacté un sol pour obtenir la densité.
- b- **Confection des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) relatifs aux Centres de 50 et 100 tonnes en vue du recrutement des entreprises devant réaliser les travaux.**

5- ESPACES GEOGRAPHIQUE DE LA PRESTATION POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

- Site d'Obala : Région du Centre, Département de la Lékié ;
- Site de Song-Mbengué, Région du Littoral, Département de la Sanaga-Maritime.

6- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouverte aux Cabinets d'Architectes ou Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun et justifiant des compétences et expériences avérées.

7- FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget du FODECC, au titre de l'Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n°2025 015 1 2140010 20 11 01.

8- REMISE DES OFFRES

Les dossiers de candidatures rédigés en Français ou en Anglais, et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront remis, sous plis fermé et scellé, au **SERVICE DU SOUTIEN AUX EXPORTATIONS, MINISTÈRE DU COMMERCE** (Immeuble Rose, Porte R74), le ~~10 JUIL 2023~~ 15 heures précises au plus tard, heures locales avec la mention :

AVIS DE SOLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° D2/ASMI/MINCOMMERCE/DU 23 JUIN 2025
RELATIF A LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTES/BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES TOPOGRAPHIQUE ET GÉOTECHNIQUE DES SITES DES CENTRES D'EXCELLENCE DE TRAITEMENT POST-RECOLTE DU CACAO FIN D'OBALA (DEPARTEMENT DE LA LEKIE) ET DE SONG-MBENGUE (DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME)
« À N'OUVRIR QU'EN COMMISSION ».

9- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les soumissionnaires sont tenus de remettre un **Dossier Administratif** et une **Offre technique** dans deux (02) enveloppes distinctes. Chaque enveloppe devra contenir l'original et cinq (05) copies sous plis séparés et fermés. Chacune des enveloppes fermées portera la mention, en haut à gauche : « **Dossier administratif** » ou « **Offre technique** », et en bas, à droite, « **A n'ouvrir qu'en Commission** ».

NB: Un Commission restreinte examinera les Offres reçues pour la préqualification des prestataires.

1- Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF

L'enveloppe « A » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes) :

- a. une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- b. l'accord de groupement, le cas échéant ;
- c. une Attestation de non-faillite timbrée délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- d. une Attestation de non-redevance en cours de validité ;
- e. une Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une structure de microfinance agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- f. une Attestation de la CNPS;
- g. une Attestation d'immatriculation timbrée ;
- h. l'original de l'Attestation de non-exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- i. une Attestation de localisation timbrée ;
- j. un Plan de localisation signé sur l'honneur ;
- k. l'autorisation de vérification des références dûment signée.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, et devront obligatoirement être dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacune des pièces administratives énumérées ci-dessus, à l'exception des Pièces a et c.

NB 1: Il est à préciser que l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.

2- Enveloppe B : DOSSIER TECHNIQUE

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

- a- Les références

Le Cabinet fournira au moins une ou plusieurs références durant les trois (03) dernières années en prenant soin d'indiquer :

- un document attestant son inscription à l'Ordre National des Architectes du Cameroun;
- un acte autorisant son fonctionnement au Cameroun;
- le nom du Maître d'Ouvrage;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le certificat de bonne fin délivrée par le Maître d'Ouvrage ou l'organisme international ;
- le procès-verbal de réception des prestations.

A chacune de ces expériences sera joint l'extrait du contrat correspondant : 1^{ère}, 2^{ème} et dernière page. Ces documents devront être clairs et lisibles.

b- Les moyens humains :

Le candidat produira une liste du personnel-clé désigné pour la mission comprenant :

- **un (01) Architecte Senior, Chef de Mission** : être un Architecte, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun, diplômé de formation (BACC+5), disposant d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des études et du contrôle des travaux de construction des Bâtiments et équipements Collectifs ;
- **un (01) Architecte Junior** : être un Architecte, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun, diplômé de formation (BACC+5), disposant d'au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des études et du contrôle des travaux de construction des Bâtiments et Équipements Collectifs ;
- **un (01) Ingénieur de Génie civil Senior** : être un Ingénieur du Génie Civil, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil, diplômé de formation (niveau BACC+5), option « structures » ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de la construction des Bâtiments et Équipements Collectifs ;
- **un (01) Ingénieur de Génie civil Junior** : être un Ingénieur du Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil, ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de la construction des Bâtiments et Équipements Collectifs ;
- **un (01) Ingénieur géotechnicien** : être un Ingénieur géotechnicien (BAC +5) ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les études similaires ou être Ingénieur du Génie civil (BAC + 5) ou ingénieur des travaux du génie civil (BAC + 3) avec une spécialisation en géotechnique et disposant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années ;
- **un (01) Géomètre-Topographe** : être un Ingénieur Géomètre-Topographe de niveau (BAC+5) ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les études similaires, et inscrit au tableau de l'Ordre des Géomètres-Expert du Cameroun ;
- **le Personnel d'Appui et de Support**: un (01) Secrétaire-Comptable disposant d'un diplôme de comptable ayant au moins cinq ans d'expérience, un (1) Responsable Administratif (au moins cinq ans d'expérience) et un (1) Chauffeur.

A cet effet, il veillera à fournir pour chaque personnel proposé :

- 01 Curriculum Vitae daté et signé par le titulaire ;
- 01 copie certifiée conforme du dernier diplôme ;
- 01 Attestation de disponibilité signée du titulaire;
- 01 copie de l'Attestation ou du contrat de travail.

c- Les moyens logistiques, techniques et matériels

Chaque soumissionnaire devra justifier de la propriété ou d'un contrat de location des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires pour la mission. A cet effet, il dressera une liste indiquant les moyens qui seront utilisés comme suit :

- véhicule (photocopies certifiées par les autorités compétentes des cartes grises ou des factures) ou un contrat de location ;
- appareils de pointe nécessaires pour l'exécution de la mission ;
- outils communication ;
- matériel informatique et bureautique.

d- L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du Cabinet d'Etudes ou le mandataire, vise à faciliter toute vérification jugée nécessaire afin de s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès du Maître d'Ouvrage concerné.

- e- Un descriptif de la méthodologie et du plan des travaux pour accomplir la mission.

10- CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des dossiers se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

a- Les critères éliminatoires

- absence d'une pièce administrative aux prescriptions du présent Avis ;
- fausses déclarations, substitutions ou falsifications de pièces ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100.

b- Les critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur la base des critères suivants :

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE	PTS
I	PRÉSENTATION DE L'OFFRE	5
	Présentation de l'offre	5
	COMPÉTENCE ET QUALIFICATION DU CABINET POUR LA MISSION	54
	Liste du personnel proposé pour la mission	2
	1-Architecte Senior (Chef de Mission)	16
	• CV	1
	• Diplôme	1
	• Attestation de disponibilité signée et datée par l'intéressé(e)	1
	• Acte d'autorisation de fonctionnement au Cameroun	2
	• Attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes du Cameroun	3
	• Qualification et expérience professionnelle (minimum 10 ans dans le domaine des études et du contrôle des travaux de construction des Bâtiments et équipements Collectifs)	6
	• Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (2 prestations semblables ces 2 dernières années)	2
II	2- Le personnel-clé associé	36
	a- Architecte Junior	6
	• CV	1
	• Diplôme	1
	• Attestation de disponibilité signée et datée par l'intéressé(e)	1
	• Qualification et expérience professionnelle (au moins 5 ans)	2
	• Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (2 prestations semblables ces 2 dernières années)	1
b- Ingénieur de Génie civil Senior	6	
	• CV	1
	• Diplôme	1
	• Attestation de disponibilité signée et datée par l'intéressé(e)	1

	<ul style="list-style-type: none"> Qualification et expérience professionnelle (minimum 10 ans dans le domaine des études et du contrôle des travaux de construction des Bâtiments et équipements Collectifs) Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (2 prestations semblables ces 2 dernières années) 	2
	c- Ingénieur de Génie civil Junior	6
	<ul style="list-style-type: none"> CV Diplôme Attestation de disponibilité signée et datée par l'intéressé(e) Qualification et expérience professionnelle (au moins 5 ans) Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (2 prestations semblables ces 2 dernières années) 	2
	d- Ingénieur géotechnicien	6
	<ul style="list-style-type: none"> CV Diplôme Attestation de disponibilité signée et datée par l'intéressé(e) Qualification et expérience professionnelle (au moins 10 ans) Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (2 prestations semblables ces 2 dernières années) 	2
	e- Géomètre-Topographe	6
	<ul style="list-style-type: none"> CV Diplôme 	1
	<ul style="list-style-type: none"> Attestation de disponibilité signée et datée par l'intéressé(e) Qualification et expérience professionnelle (au moins 10 ans) Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (2 prestations semblables ces 2 dernières années) 	1
II	f- Personnel d'Appui et de Support	6
	❖ Secrétaire-Comptable	3
	<ul style="list-style-type: none"> CV Diplôme Attestation de disponibilité signée et datée par l'intéressé(e) Qualification et expérience générale (minimum 5 ans) 	0.5
	❖ Responsable Administratif	3
	<ul style="list-style-type: none"> CV Diplôme Attestation de disponibilité signée et datée par l'intéressé(e) Qualification et expérience générale (minimum 5 ans) 	0.5
III	EXPÉRIENCE DU CABINET DANS L'EXÉCUTION DES TRAVAUX SIMILAIRES (MINIMUM 2 AVEC DES RÉSULTATS SATISFAISANT)	26
	a- Référence 1	13
	<ul style="list-style-type: none"> Nom du Maître d'Ouvrage ou de l'Organisme Lieu d'exécution du projet Certificat de bonne fin Procès-verbal de la recette technique correspondant Extrait du contrat lisible (pages 1, 2 et dernière) 	2
	b- Référence 2	13
	<ul style="list-style-type: none"> Nom du Maître d'Ouvrage ou de l'Organisme Lieu d'exécution du projet Certificat de bonne fin Procès-verbal de la recette technique correspondant Extrait du contrat lisible (pages 1, 2 et dernière) 	2
IV	MOYENS LOGISTIQUES, TECHNIQUES ET MATERIELS DU CABINET	10
	1- Liste matériel et équipement du Consultant	3
	2- Justificatifs de propriété (cartes grises, factures) ou contrats de location	2
V	3- Descriptif de la méthodologie et plans des travaux	5

VI	AUTORISATION DE VÉRIFICATION DES DÉCLARATIONS	5
	• Document dûment signé par la personne habilitée	5
	TOTAL	100

11- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les Renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables auprès du **SERVICE DU SOUTIEN AUX EXPORTATIONS, MINISTÈRE DU COMMERCE** (Immeuble Rose), Porte R74, Tél 674 57 52 12/ 694 16 31 55.

12- PUBLICATIONS DES RÉSULTATS

Les candidats retenus seront consultés pour l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des prestations susmentionnées, conformément aux dispositions de l'article 76 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.-

Yaoundé le, 23 JUIN 2025

LE MINISTRE DU COMMERCE,
(Maître d'Ouvrage)

Copies :

- MINMAP;
- ARMP;
- CIPM/FODECC;
- CHRONO;
- AFFICHAGES;
- ARCHIVES.

